



DEPARTEMENT DU MORBIHAN
 COMMUNAUTE DE COMMUNES
 DE BELLE ILE EN MER
**ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES
 EAUX USEES**

CARTE DE DELIMITATION
 DU
 ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE BANGOR
 ZONAGE COLLECTIF 2018

En dehors de ce périmètre, les zones relèvent de l'assainissement non collectif

- Bassin d'alimentation d'un captage d'eau potable : infiltration totale obligatoire des eaux usées traitées
- Bassin d'alimentation d'un captage d'eau potable en projet : infiltration totale ou partielle/saisonnaire des eaux usées traitées à privilégier dès que possible puis infiltration totale obligatoire des eaux usées traitées à compter de l'arrêté établissant le périmètre de protection des captages
- Bassin versant d'un site de baignade ayant fait l'objet d'un profil de baignade : infiltration partielle/saisonnaire obligatoire des eaux usées traitées
- Secteur n'ayant pas d'usage officiellement recensé : infiltration totale ou partielle/saisonnaire des eaux usées traitées à privilégier dès que possible

Réalisation : Avril 2018

	Echelle :	Echelle : 1:9 000
--	-----------	----------------------

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNAUTE DE COMMUNE DE BELLE ILE EN MER		EP Eau de BP 4114 44544 BELLÉ-ÎLE-EN-MER Tél. 02 51 79 67 00 Fax. 02 51 79 62 86 www.ep-eau.fr
--	--	--